





3^{ème} Conférence Entomologique de Côte d'Ivoire (CECI-3 – 2026) Co-Organisée avec le Fond pour la Science et la Technologie et l'Innovation (FONSTI) et le PASRES

A l'Institut Polytechnique HOUPHOUET-BOIGNY de Yamoussoukro-Côte d'Ivoire Du 05 au 08 mai 2026

INNOVATION, CONTRIBUTION DE L'ENTOMOLOGIE ET APPROCHES TRANSDISCIPLINAIRES FACE AUX DEFIS AGRICOLES, SANITAIRES ET ENVIRONNEMENTAUX POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF







1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Face à l'intensification des changements climatiques, à l'urbanisation accélérée, à l'augmentation des risques sanitaires, à l'érosion de la biodiversité et à la dégradation des écosystèmes, l'entomologie s'impose aujourd'hui comme une discipline scientifique stratégique pour relever les défis du développement durable en Afrique. Elle offre en effet des outils conceptuels, technologiques et opérationnels pour comprendre, anticiper et agir sur les dynamiques agroécologiques, sanitaires et environnementales.

C'est dans cette perspective que la Société Entomologique de Côte d'Ivoire (SECI) et le FONSTI-PASRES ont décidé de manière conjointe, de co-organiser la 3ème Conférence Entomologique de Côte d'Ivoire (CECI-3) dans la période du 05 au 08 mai 2026 à l'Institut Polytechnique HOUPHOUET-BOIGNY de Yamoussoukro. En réunissant les communautés scientifiques nationales et internationales, cette initiative vise à offrir un espace d'échange, de valorisation des travaux de recherche, de renforcement des capacités des jeunes chercheurs, mais aussi de formulation de recommandations à destination des décideurs publics. Ainsi, cette édition 2026 se distinguera par son caractère résolument transdisciplinaire, mobilisant à la fois les sciences biologiques, agronomiques, médicales, environnementales, technologiques, mais également les sciences humaines et sociales.

Sur le plan agricole, les pertes causées par les insectes ravageurs compromettent sérieusement la sécurité alimentaire du continent. Des espèces invasives telles que *Spodoptera frugiperda*, *Tuta absoluta*, *Coelenomenodera lamensis* ou encore *Latoia viridissima* infligent des dégâts considérables aux cultures vivrières et commerciales, affectant non seulement les rendements agricoles, mais aussi les revenus ruraux et la stabilité socio-économique (FAO, 2021). Face à cette menace croissante, il devient impératif de promouvoir une approche intégrée incluant le biocontrôle, les biopesticides, l'utilisation de phéromones, les outils numériques (IoT, drones, intelligence artificielle) ainsi que les savoirs endogènes (Kogan, 1998; Barzman *et al.*, 2015).

Par ailleurs, du point de vue sanitaire, les maladies vectorielles demeurent l'un des principaux enjeux de santé publique en Afrique subsaharienne. Le paludisme reste la première cause de morbidité, entraînant chaque année plus de 600 000 décès (OMS, 2023). De surcroît, les arboviroses telles que la dengue, le chikungunya ou la fièvre jaune connaissent une expansion rapide, notamment dans les zones urbaines où prolifèrent *Aedes aegypti* et *Aedes albopictus*. Face à cette réalité, les avancées en génétique des vecteurs, la surveillance entomologique automatisée et les modèles prédictifs appuyés par l'intelligence artificielle ouvrent de nouvelles perspectives pour la prévention et le contrôle (Burt *et al.*, 2018; Powell, 2019).

En outre, la chute brutale des populations d'insectes bénéfiques - pollinisateurs, décomposeurs, auxiliaires - constitue un signal alarmant de l'effondrement de la biodiversité des insectes. Selon le rapport de l'IPBES (2019), plus de 40 % des espèces d'insectes sont en déclin, compromettant ainsi des fonctions écologiques vitales comme la pollinisation, la fertilité des







sols ou encore le recyclage des matières organiques. Ce déclin résulte principalement de la fragmentation des habitats, de l'usage excessif des pesticides, de l'agriculture intensive et du changement climatique. Dès lors, une mobilisation collective s'impose, fondée sur la recherche transdisciplinaire et sur une action concertée impliquant chercheurs, ingénieurs, professionnels de santé, agriculteurs, décideurs politiques et citoyens.

Enfin, cette conférence s'inscrit pleinement dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment l'ODD 2 (Faim zéro), l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être) et l'ODD 15 (Vie terrestre). Elle s'aligne également sur les priorités définies par l'Agenda 2063 de l'Union africaine, le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (CAADP), ainsi que les engagements pris dans le cadre des accords environnementaux internationaux. De ce fait, la CECI-3 constituera un levier pour renforcer les coopérations Sud-Sud et Sud-Nord, structurer les réseaux scientifiques africains, promouvoir la valorisation des savoirs endogènes et accompagner la formulation de politiques publiques fondées sur des données probantes, dans une perspective inclusive, durable et innovante.

2. OBJECTIFS

Objectif général

Catalyser l'innovation scientifique et technologique en entomologie en Afrique à travers une plateforme de dialogue transdisciplinaire, de renforcement des capacités et de co-construction de solutions adaptées aux défis agricoles, sanitaires et environnementaux.

Objectifs spécifiques

- 1. Favoriser la diffusion et le partage des innovations entomologiques liées à la gestion intégrée des ravageurs, au contrôle des vecteurs de maladies et à la préservation des écosystèmes.
- 2. Renforcer les capacités des jeunes chercheurs, professionnels et décideurs africains à travers des sessions de formation, des ateliers pratiques et des panels interdisciplinaires portant sur les outils modernes de l'entomologie (IA, génétique, biocontrôle, etc.).
- 3. Promouvoir la mise en réseau des acteurs de l'entomologie (chercheurs, institutions, start-ups, ONG) afin de stimuler les synergies Sud-Sud et Sud-Nord.
- 4. Appuyer l'élaboration de politiques publiques fondées sur des données scientifiques fiables en matière de sécurité alimentaire, de santé publique et de durabilité environnementale.

3. RÉSULTATS ATTENDUS

• Une visibilité accrue des résultats de recherche en entomologie appliquée aux défis actuels.







- Le renforcement des compétences techniques et scientifiques de la relève africaine.
- L'émergence de partenariats interinstitutionnels et transdisciplinaires, tant nationaux qu'internationaux.
- La formulation de recommandations scientifiques à l'endroit des politiques publiques.
- La structuration de projets collaboratifs orientés vers la transformation durable des systèmes agricoles, sanitaires et environnementaux.

4. MÉTHODOLOGIE – DÉROULEMENT DE LA CONFÉRENCE

La 3° Conférence Entomologique de Côte d'Ivoire (CECI-3), co-organisée avec le FONSTI-PASRES se tiendra du 05 au 08 mai 2026 à la Institut National Polytechnique HOUPHOUET -BOIGNY (INP-HB) de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), selon un format hybride, combinant une participation présentielle et virtuelle via une plateforme en ligne sécurisée.

Le programme comprendra les activités suivantes :

- Cérémonie d'ouverture officielle, avec allocutions institutionnelles ;
- Conférence inaugurale prononcée à l'occasion de l'ouverture de la conférence ;
- Conférences plénières introductives, données par des experts de renommée internationale ;
- Sessions parallèles de communications scientifiques orales ;
- Sessions de présentation de posters ;
- Panels de discussion autour de thématiques transversales ;
- Exposition scientifique et technologique, incluant des stands de présentation de résultats de recherche, d'innovations et de produits bio-sourcés;
- Cérémonie de clôture, avec lecture des recommandations de la conférence.

Environ **150 communications orales** et **50 posters** seront sélectionnés par le comité scientifique. Plus de **250 participants** sont attendus, issus de divers pays et domaines d'expertise, tous engagés sur les questions relatives à l'entomologie, la santé et le développement durable. Des discussions enrichissantes sont prévues autour des travaux présentés, organisés selon les axes thématiques ci-dessous.

5. AXES THÉMATIQUES

Trois (3) thématiques majeures seront traités dans les échanges lors de cette 3^{ème} Conférence entomologique de Côte d'Ivoire (CECI-3) en trois sessions scientifiques :

Thématique I : Gestion durable des insectes ravageurs et sécurité alimentaire

Sous-thématique 1.1 - Stratégies innovantes de lutte contre les insectes nuisibles

- Lutte chimique : bilan, limites et alternatives
- Lutte biologique : utilisation des prédateurs, parasitoïdes et pathogènes
- Lutte génétique : OGM, CRISPR et stratégies basées sur la modification génétique des insectes
- Biopesticides : perspectives et réglementations
- Lutte intégrée : approches holistiques combinant plusieurs méthodes
- Perceptions sociales et résistances culturelles aux différentes stratégies de lutte (utilisation de la moustiquaire imprégnée, fumigène,...) contre les insectes nuisibles







- Accessibilité et équité dans l'adoption des technologies de lutte chez les petits producteurs
- Dimensions socio-economique et comportementale de l'adoption des innovations en entomologie agricole

Sous-thématique 1.2 - Rôle des insectes dans la sécurité alimentaire

- Entomophagie : potentiel nutritionnel et développement socio-économique
- Utilisation des insectes dans la production animale et aquacole
- Gestion des pollinisateurs : importance pour les cultures agricoles
- Conservation des insectes bénéfiques et services écosystémiques
- Normes culturelles, croyances et tabous liés à la consommation ou à l'usage des insectes
- Inclusion des groupes marginalisés (femmes, jeunes, agriculteurs familiaux) dans les chaînes de valeur entomologiques
- Approches anthropiques des insectes face aux maladies des plantes

THÉMATIQUE II: Insectes vecteurs, santé humaine et animale

Sous-thématique 2.1 - Insectes et santé humaine et animale : enjeux contemporains

- Écologie des vecteurs : moustiques, triatomes, phlébotomes, tiques, tsé-tsé...
- Maladies transmises par les insectes (paludisme, dengue, chikungunya, trypanosomiase, etc.)
- Entomologie médico-légale : rôle des insectes en forensique
- Interactions agriculture-santé : zoonoses et santé unique ("One Health")
- Surveillance entomologique et systèmes d'alerte précoce
- Inégalités sociales d'accès (genre, milieu rural/urbain, niveau socio-économique ...) à la prévention des pathologies transmis par des insectes
- Savoirs locaux et gestion des risques liés aux insectes vecteurs
- Spatialisation des maladies transmise par les insectes

Sous-thématique 2.2 - Innovations dans le contrôle des vecteurs de maladies

- Approches géographiques et cartographiques des risques sanitaires
- Génétique des populations et résistance aux insecticides
- Techniques novatrices : moustiques stériles, Wolbachia, OGM, drones de surveillance
- Impacts environnementaux des méthodes de contrôle
- Renforcement des capacités locales et coopération internationale
- Dimensions éthiques et sociales dans le déploiement des technologies de contrôle des vecteurs de maladies
- Inclusion des communautés locales dans la conception et l'évaluation des innovations entomologiques







THÉMATIQUE III : Politiques publiques et sociales, et rôle des insectes dans le développement durable

Sous-thématique 3.1 - Systématique, écologie et génétique des insectes

- Inventaires et suivi de la biodiversité des insectes
- Systématique moléculaire et taxonomie intégrative
- Génétique des populations et dynamique des espèces (mutation, virulence, résistance)
- Rôle des insectes dans la fertilité des sols et la régulation des écosystèmes
- Impacts des activités anthropiques sur la diversité des insectes
- Intégration des communautés locales dans les programmes d'éducation environnementale de préservation des insectes
- Apport économique en l'entomologie : analyse des chaines de valeur, marchés des produits a base d'insectes

Sous-thématique 3.2 - Insectes et défis globaux : climat, invasions et résistances

- Effets du changement climatique sur la distribution et l'activité des insectes
- Espèces envahissantes : origines, impacts et gestion
- Résistance aux insecticides : mécanismes et gestion adaptative
- Adaptation des espèces au stress environnemental
- Stratégies de conservation et rôle des insectes dans les objectifs du développement durable (ODD)
- Politiques publiques, gouvernance et savoirs endogènes : co-construction de stratégies durables.
- Politiques inclusives pour une gouvernance environnementale équitable
- Impact social des stratégies de lutte et de conservation : genre, justice territoriale, et équité intergénérationnelle

6. Programme scientifique

Le programme scientifique comprendra un panel, des présentations orales, posters et des conférences plénières en rapport avec le thème principal de la conférence.

Communication orale

Le temps de parole sera limité à 10 minutes par présentation avec une discussion finale de 15 minutes en fin de session. Les auteurs sont invités à préparer et à faire parvenir leur présentation en PowerPoint au secrétariat de la CECI-3 du 03 au 30 Mars 2026, juste après la notification d'acceptation du résumé le 03 Mars 2026.

Communication affichée

Le format des posters doit respecter les dimensions de 70 cm x 90 cm / (format A0 (118 x 84,4 cm ou 120 x 80 cm et comporter un texte de 1 500 caractères espaces compris maximum), et le contenu écrit doit être clairement visible depuis une distance de 2 mètres. Les posters seront en exposition tout au long de la conférence. Il est impératif que les auteurs soient présents lors de la session 'poster' pour présenter et discuter leurs recherches.







7. Chronogramme des soumissions

Tableau I: Chronogramme des soumissions

Chronogramme de soumission			
Activités	Dates		
1. Inscription (soumission)	20 octobre 2025 au 13 février 2026		
2. Évaluation et notification progressives d'acceptation des résumés aux auteurs	14 février 2026 au 03 Mars 2026		
3. Correction et retour des résumés au comité scientifique	03 mars 2026 au 31 Mars 2026		
4. Paiement des frais de participation dès réception de la notification d'acceptation du résumé	03 Mars 2026 au 28 avril 2026		
5.Envoi des articles finaux	31 Mars 2026		
6.Tenue de la conférence (CECI-3/2026)	05 au 08 mai 2026		

10. SOUMISSION DES PROPOSITIONS DE COMMUNICATIONS

Les propositions de communications (orales et posters) doivent être impérativement soumises via le site web officiel de la conférence https://ceci2026.laseci.org/. Les Modalités de soumission sur ce site internet dans la période du 20 octobre 2025 au 16 février 2026 sont :

Le résumé devra présenter les caractéristiques suivantes :

- 1. **Thématique et sous-thématique** : indiquer clairement la thématique (ex. : Thématique I, II ou III) et la sous-thématique (ex. : ST 1.1, ST 2.1, ST 3.2) dans lesquelles s'inscrit la communication :
- 2. **Titre du résumé** : en majuscules, gras, police Times New Roman, taille 14, ne dépassant pas 100 mots ;
- 3. **Texte du résumé**: maximum 250 mots, en format Word, police Times New Roman 12, interligne simple, page A4. Le texte doit clairement faire apparaître : le contexte de l'étude, les objectifs, la méthodologie utilisée, les résultats obtenus, la conclusion, ainsi que 5 motsclés.
- 4. **Auteurs et co-auteurs** : écrire le nom en majuscule suivi des initiales des prénoms. En guise de distinction, le nom du communicant (personne qui présentera) doit être en gras et souligné ;
- 5. **Affiliation** : mentionner l'adresse complète et l'institution d'appartenance de chaque auteur ;
- 6. Modalité de présentation : préciser si la communication est orale ou affichée ;
- 7. **Auteur correspondant (communicant)** : nom et prénoms, téléphone, e-mail, et pays d'origine. Le nom devra être orthographié exactement tel qu'il doit apparaître sur le certificat. *Aucun certificat ne sera repris ou réédité après l'impression*.
- **N.B** 1. **Mentions obligatoires** : tout résumé ne respectant pas l'une des « exigences » ci-dessus sera automatiquement **rejeté**.







- 2. Chaque contributeur ne peut soumettre qu'un seul résumé en tant qu'auteur principal.
- 3. Aucun changement de titre de communication ou d'orthographe des noms ne sera accepté après la notification officielle d'acceptation.
- 4. En cas de désistement, les participants sont priés d'en informer le Comité d'organisation au plus tard un mois avant la date d'ouverture de la conférence.

10. INVITATION

La 3° Conférence Entomologique de Côte d'Ivoire (CECI-3), co-organisée avec le FONSTI-PASRES, se tiendra du 05 au 08 mai 2026 à la L'Institut Polytechnique Houphouët-Boigny de Yamoussoukro, (Côte d'Ivoire, Afrique de l'Ouest). Elle s'adresse aux experts, spécialistes, chercheurs, universitaires, étudiants, firmes phytosanitaires, décideurs politiques et économiques, institutions et organismes nationaux et internationaux ainsi qu'à tous les acteurs intéressés par les questions liées à l'entomologie, le développement durable, la biodiversité, la santé, l'environnement, les maladies vectorielles et les dimensions sociales et sociétales, les changements climatiques et la sécurité alimentaire. Le format hybride (présentiel/virtuel) sera adopté : la participation en présentiel est totalement obligatoire pour les participants résidant en Côte d'Ivoire, tandis que la modalité virtuelle sera réservée aux participants étrangers qui n'auront pas pu se déplacer.

11. LANGUES DE LA CONFERENCE

Les langues officielles de la conférence sont le français et l'anglais. Pour une meilleure accessibilité des communications scientifiques à tous les participants, il est recommandé à ceux qui présentent en français de mettre leurs diapositives PowerPoint en anglais ; et, pour à ceux qui présentent en anglais, de mettre leurs diapositives PowerPoint en français.

12. PROCESSUS DE SÉLECTION ET NOTIFICATION

Le Secrétariat de la Conférence enverra un accusé de réception à toutes personnes ayant soumis une proposition de communication.

Chaque résumé sera évalué par deux examinateurs indépendants qui sont des experts dans le domaine. Toutes modifications dans le résumé sera porté à la connaissance de l'auteur principal. Après la prise en compte des commentaires des évaluateurs, le texte intégral final des résumés sélectionnés devrait parvenir au secrétariat de la conférence avant le 31 Mars 2026

12.1. Frais d'inscription

Le paiement des frais d'inscription à la conférence se fait exclusivement en FCFA. L'inscription donne droit aux activités scientifiques de la conférence, au badge, aux documents (programme, livre des résumés, attestation de participation), aux pause-café et aux déjeuners lors de la







conférence. Le programme, le livre des résumés et l'attestation de participation seront mis à la disposition des participants « *exclusivement en version numérique* ». Le formulaire de paiement devra être rempli en ligne, accompagné du reçu justificatif via le site web de la conférence https://ceci2026.laseci.org/.

Tableau II: Frais d'inscription

	Montant (FCFA+€)		
Catégorie de participant			
Étudiant (e) s (ivoirien(ne)s et étranger(e)s	15 000 FCFA/23 €)		
Chercheur (e)s / Enseignant(e)s -chercheur(e)s Nationaux	40 000 FCFA /61 €		
Chercheur(e)s / Enseignant(e)s -chercheur(e)s étrangers	50 000 FCFA/77 €		

12.2. Participation sans communication

Toute personne désirant assister à la conférence sans présenter de communication ou de poster devra également s'inscrire via les canaux indiqués et s'acquitter des mêmes frais de participation, bénéficiant des mêmes avantages que les communicants.

12.3. Attestations

Des attestations officielles de communication ou de participation seront délivrées uniquement aux personnes inscrites, ayant rempli les conditions de participation. Il est demandé aux participants d'indiquer avec exactitude leur nom complet lors de l'inscription.

13. PRIX ET DISTINCTIONS

Dans le cadre de la 3^e Conférence des Entomologistes de Côte d'Ivoire (CECI-3) conjointement organisée avec FONSTI-PASRES, plusieurs prix seront offerts le FONSTI et (le PASRES).

Les prix seront officiellement remis lors de la cérémonie de clôture de la conférence.

14. COMITÉS 14.1-COMITE SCIENTIFIQUE

Président du Comité Scientifique :

: Professeur KOUA KOUAKOU HERVÉ (UFHB)

Vice-Présidents du Comité Scientifique

: Dr (MC) BOGA JEAN PIERRE (UFHB-Abidjan)







Responsables des axes thématiques

Thématique I : Gestion durable des insectes ravageurs et sécurité alimentaire Responsables :

- 2- Dr (MC) TUO YALAMOUSSA (Université Péleforo Gon Coulibaly de Korhogo)
- 3- Dr (MC) TANO DJÈ KEVIN (UJloG-Daloa)

Thématique II : Insectes vecteurs, santé humaine et animale

Responsable:

- 1- Dr (MC) COULIBALY NEGNOROGO (UFHB-Abidjan)
- 2- Dr (MC) KWADIO KOFFI ERIC (UNA-Abidjan)

Thématique III : Politiques publiques et sociales, et rôle des insectes dans le développement durable

Responsables:

- 1- Professeur KONIN Sévérin (FONSTI)
- 2- Professeur DAYORO Zoguehi Arnaud Kevin (FONSTI)

Tableau III: Membres du Comité scientifique

	Nom et Prénoms	Structure	Grade	Qualité
1	KOUA Kouakou Hervé	UFHB	PT	Président du comité
2	SORO YAYA	INPHB		VP1 du comité
3	BOGA Jean Pierre	UFHB	C	VP2 du comité
4	ADJA Akré Maurice	UFHB	PT	Membre
5	AKPESSE Akpa Alexandre	UFHB	PT	Membre
6	ALLOU Kouassi	CNRA	DR	Membre
7	BABIN Régis	IRD/ WASCAL	HDR	Membre
8	DOUMBIA Mamadou	UNA	PT	Membre
9	HALA N'Klo	CNRA	MR	Membre
10	KOUDOU Guibéhi Benjamin	UNA	PT	Membre
11	KWADJO KOFFI Eric	UNA	MC	Membre
12	LOKO Yéyinou Laure	UAC-Bénin	MC	Membre
13	OSSE Razaki	UAC-Bénin	MC	Membre
14	OUALI-N'Goran Mauricette	UFHB	PT	Membre
15	OUATTARA FOUNGOYE Allassane	UNA	MC	Membre
16	SANON Antoine	UKZ-BF	PT	Membre
17	TANO Djé Kévin	UJLOG	MC	Membre
18	TUO Yalamoussa	UPGC	MC	Membre







19	YAO Kouassi Patrick	UAO	PT	Membre
20	YEBOUE N'Guessan Lucie	UJLOG	PT	Membre
		UNIVERSITY		
	TOFEL HAMAN	OF		
	KATAMSSADAN	BERTOUA		
21		CAMEROUN		Membre

14.2- COMITÉ D'ORGANISATION

Président du Comité d'Organisation : Dr (MC) FOUNGOYE ALLASSANE OUATTARA

(UNA-Abidjan)

Vice-Présidente du Comité d'organisation : Dr OUATTARA ANNETTE (FONSTI)

Tableau IV: Membres du Comité d'Organisation

COMMISSIONS	STRUCTURE.	RESPONSABLES	
SECRÉTARIAT	FONSTI	: DAYORO ZOGUEHI ARNAUD KEV	
SECRETARIAT	SECI	: BOGA JEAN-PIERRE	
LOGISTIQUE ET	FONSTI	: DIOMANDE METANGBO	
TRANSPORT	SECI	: AKPESSE ALEXANDRE	
PROTOCOLE ET SÉCURITÉ	FONSTI	: KONIN SEVERIN	
PROTOCOLE ET SECURITE	SECI	: SIAPO YAO MARTIN	
ACCLIEN	FONSTI	: DANHI ALICE	
ACCUEIL	SECI	: KADIO BERTILLE	
COMMUNICATION ET	FONSTI	: ASSAMOA PATRICK	
RELATIONS EXTÉRIEURES	SECI	: JOHNSON FELICIA	
INFORMATIQUE, TECHNIQUE ET NUMÉRIQUE	FONSTI	: KPON ROGER	
	SECI	: BAMBA INZA (WASCAL)	
HÉBERGEMENT	FONSTI	: MORO HONORINE	
HEBERGEMEN I	SECI	: ADJA NAHOULE ARMAND	
DESTALIDATION	FONSTI	: KOUAKOU LEBE PRISCA	
RESTAURATION	SECI	: GOUAMENE CHRISTIANE (CNRA)	
TOUDISME	FONSTI	: ABOYA NARCISSE	
TOURISME	SECI	: DIBY YAO KAN SERAPHIN	
FINANCES ET	FONSTI	: N'GUESSAN EVRAD	
MOBILISATION DES RESSOURCES	SECI	: KOUDOU BENJAMIN	
PUBLICATION ET	FONSTI	: KRA ENOC	
VALORISATION	SECI	: GUINDO NEGNOROGO COULIBALY	
MÉDICALE	SAMU	: SAMU YAKRO	







15. INSTRUCTIONS AUX PARTICIPANTS À LA CONFÉRENCE

15.1. Transport des participants

Le billet d'avion ainsi que les frais d'hébergement sont à la charge exclusive des participants.

Pour les participants étrangers arrivant par l'aéroport international Félix HOUPHOUËT-BOIGNY ou par voie terrestre, un dispositif d'accueil sera mis en place pour assurer leur transport de l'aéroport vers un lieu de rassemblement, puis vers Yamoussoukro dans les hôtels qu'ils auront réservés. Pendant toute la durée de l'événement, le transport entre les hôtels et la Fondation Félix HOUPHOUET BOIGNY pour la recherche de la paix, lieu de la conférence, sera pris en charge par les organisateurs.

En cas de difficultés ou de besoin d'assistance, veuillez contacter les membres du service d'accueil et d'hébergement aux numéros suivants :

Dr. DANHI ALICE +225 0707119319 Dr. KADIO BERTILLE +225 0747211298

Dr. MORO HONORINE +225 0748536764

Dr. ADJA NAHOULE ARMAND

15.2. Hébergement

Des tarifs préférentiels ont été négociés avec plusieurs hôtels, les prix variant selon le standing et les options (petit-déjeuner inclus ou non). Les participants sont libres de choisir les établissements et commodités qui répondent le mieux à leurs besoins au moment de la réservation. En cas de difficultés ou pour toute assistance, veuillez contacter :

Dr. MORO HONORINE +225 0748536764

Dr. ADJA NAHOULE ARMAND

15.3. Banque

La Côte d'Ivoire étant un pays de la CEDEAO utilisant le FCFA comme monnaie locale, il est recommandé aux participants de convertir leurs monnaies nationales en Euros ou en Dollars US afin de faciliter le change ici en Côte d'Ivoire. Cette mesure vise à éviter des désagréments et à optimiser le temps des participants.

15.4. Assurance

Les délégations étrangères sont vivement encouragées à souscrire à une assurance 'tous risques' couvrant la période de la conférence. Cette précaution vise à garantir la sécurité et le bien-être des participants tout au long de l'événement.







Nous vous prions de prendre en considération ces recommandations pour assurer une participation fluide et sécurisée à la Conférence CECI-3. N'hésitez pas à nous contacter pour toute information supplémentaire.

15.5. Visas

Pour les participants devant obtenir un VISA entre leur pays d'origine et la Côte d'Ivoire, nous vous prions de prendre les mesures nécessaires en contactant l'Ambassade de la Côte d'Ivoire ou le Bureau Consulaire dans vos pays respectifs. Si vous ne disposez pas de représentation diplomatique de la Côte d'Ivoire dans votre région, veuillez contacter le Comité d'Organisation pour faciliter la procédure d'obtention du VISA.

En cas de difficultés ou de besoins d'assistance, veuillez contacter le Dr. Annette OUATTARA au 00225 0103635199

Nous vous rappelons que ces démarches visent à garantir une arrivée en toute sérénité pour une participation optimale à la Conférence.